

L'Oréal

Société Anonyme

14, rue Royale
75008 Paris

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

L'OREAL

Société Anonyme

14, rue Royale
75008 Paris

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « l'entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le COFRAC (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de dix personnes et se sont déroulés entre octobre 2021 et février 2022 sur une durée totale d'intervention de vingt-et-une semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction de la responsabilité sociétale et environnementale, la direction juridique, l'éthique et la gestion des risques, les ressources humaines, la santé et sécurité, la recherche, innovation et technologie, l'environnement et les achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (*ressources humaines, santé-sécurité, droits humains, sociaux, environnementaux, ...*), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices présentées en annexe 2 et couvrent entre 17 et 28% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 18 février 2022
L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

David Dupont-Noël
Associé, Audit

Catherine Saire
Associée, Développement Durable

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

Environnement, Hygiène et Sécurité :

| Thématiques | Indicateurs |
|---|---|
| Emissions de gaz à effet de serre | Emissions de CO ₂ méthodes « <i>market-based</i> » et « <i>location-based</i> », scopes 1 et 2 selon le GHG Protocol (en tonnes) |
| | Emissions de CO ₂ méthodes « <i>market-based</i> » et « <i>location-based</i> », scopes 1 et 2 selon le GHG Protocol (en tonnes) |
| | Emissions de CO ₂ - Scope 3 |
| | Pourcentage d'évolution des émissions de CO ₂ par produit fini vendu (kg eqCO ₂ /PF vendu), par rapport à 2016 |
| | Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des produits par rapport à 2016 |
| | Pourcentage de sites neutres |
| Consommation d'énergie | Consommation totale d'énergie (en kWh, kWh/1000PF, kWh/100h) |
| | Répartition par source d'énergie : Electricité, Gaz, Fuel, Vapeur, Autres énergies (en kWh) |
| | Pourcentage d'énergie d'origine renouvelable consommée (en %) |
| | Electricité d'origine renouvelable consommée (en kWh) |
| | Taux d'autoconsommation d'électricité (%) |
| Emissions aériennes, hors gaz à effet de serre | Fuites de gaz réfrigérants (en kg) |
| | Emissions directes de SO ₂ (en kg, kg/PF) |

| | |
|----------------|---|
| | Emissions de Composés Organiques Volatiles (en kg) |
| Eau | Nombre de « waterloop factories » |
| | Prélèvement net total/Prélèvement net d'eau (hors eau recyclée et eau de pluie pour le jardinage) (en m3 ; l/PF, l/100h) |
| | Volume total d'eau consommée par usage (en m3) |
| | Volume total d'eau recyclée sur site (en m3) / Volume total d'eau recyclée provenant d'un autre site L'Oréal (m3) |
| | Volume d'eaux usées concerné par l'analyse avant traitement hors site (en m3) / Volume d'eaux usées concerné par l'analyse après traitement sur site (en m3) |
| | Conformité à 1000 mg/l max. de DCO avant traitement hors site / après traitement sur site |
| | Poids de la DCO avant traitement hors site (en tonnes) / Poids de la DCO après le traitement sur site (en tonnes) et taux spécifique de la pollution avant le traitement hors site (en mg/l) / après le traitement sur site (en mg/l) |
| | Consommation totale d'eau (hors eau recyclée et eau de pluie pour le jardinage) (en m3 ; l/PF ; l/100h) |
| Déchets | Déchets transportables hors emballages navettes en rotation, avec emballages navette à la source (<i>en tonnes et en g/PF, en kg/100h</i>) |
| | Boues (en tonnes) |
| | Déchets totaux hors boues (<i>en tonnes ; g/PF</i>) |
| | Déchets transportables liés à l'activité par nature (hors emballages navette) (<i>en tonnes</i>) |
| | Déchets transportables liés à l'activité par cause (hors emballages navette) (<i>en tonnes</i>) |
| | Conformité avec maximum 10 kg de boues / tonne de jus produit |
| | Emballages navettes en rotation (<i>en tonnes</i>) |

| | |
|----------------------------|---|
| | Traitement des déchets transportables liés à l'activité (tonnes) |
| | Déchets envoyés en décharge, dont ceux pour contrainte réglementaire (<i>en tonnes</i>) |
| | Indice de valorisation et indice de valorisation matière (<i>en %</i>) |
| | Déchets réglementés (tonnes) |
| Hygiène et sécurité | Taux de fréquence conventionnel des accidents du travail, distribution par type de site |
| | Taux d'incidents remontés total élargi, distribution par type de site |
| | Taux de gravité des accidents du travail |
| | Nombre d'actions identifiées durant les visites MESUR |
| Biodiversité | Date d'inventaire biodiversité |
| | Utilisation de produits phytosanitaires |

Social :

| Thématiques | Indicateurs |
|---------------------|---|
| Effectifs | Répartition de l'effectif statutaire (CDD/CDI) par type de contrat, par zone et par genre |
| | Nombre de collaborateurs en situation de handicap |
| Rémunération | Salaire minimum |
| | Nombre de CDI avec un salaire fixe en-dessous du salaire décent |

| | |
|-------------------------|---|
| Evolution | Nombre de recrutements (CDI) |
| | Nombre de départs, dont nombre de licenciements |
| Absentéisme | Taux d'absentéisme global et maladie (%) |
| Formation | Nombre d'heures de formation |
| | Pourcentage des employés du Groupe ayant bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année |
| Share & Care | Nombre d'employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une protection financière en cas d'accident de la vie, tel que le décès ou une invalidité permanente totale |
| | Nombre d'employés permanents du Groupe pouvant bénéficier d'une couverture santé alignée sur les meilleures pratiques de leur pays de résidence |
| Accord collectif | Pourcentage des employés du Groupe couverts par une convention collective (national, de branche ou d'entreprise) |
| | Présence de représentants des salariés |
| | Pourcentage des employés travaillant dans les filiales où des instances représentatives sont en place |
| | Nombre d'accord collectifs d'entreprise en vigueur au 31 décembre |
| Diversité | Pourcentage de marques dirigées par des femmes |
| | Nombre d'entités qui ont reçu le label GEEIS |

Sociétal :

| Thématique | Indicateurs |
|-----------------------------|---|
| R&I / Eau | Pourcentage de réduction de la consommation d'eau liée à l'usage des produits par les consommateurs |
| | Pourcentage des ingrédients des formules biosourcés, issus de minéraux abondants ou de procédés circulaires |
| R&I / Ressources | Pourcentage de Matières premières respectant les principes de la Chimie Verte |
| | Pourcentage de Biodégradabilité des formules |
| Transport | Emissions de CO ₂ par produit vendu : valeur 2021 et évolution par rapport à la baseline 2016 |
| | Emissions de CO ₂ en valeur absolue |

| | |
|--|--|
| | Emissions de CO ₂ équivalent par tonne de marchandise transportée et par Km parcouru |
| Achats & Sourcing / Emissions de gaz à effet de serre | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs directs stratégiques |
| | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs indirects stratégiques |
| | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs stratégiques |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques directs dont le reporting scope 1-2 est vérifié |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques indirects dont le reporting scope 1-2 est vérifié |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques dont le reporting scope 1-2 est vérifié |
| | Pourcentage de fournisseurs dont le reporting scope 1-2 est vérifié parmi les fournisseurs stratégiques |
| Achats & Sourcing / Audits sociaux | Nombre de sites audités en 2021 |
| | Nombre d'audits sociaux de fournisseurs réalisés en 2021 |
| | Nombre de sites audités en « remote audit » en 2021 |
| | Répartition des non-conformités relevées lors des audits sociaux des fournisseurs par chapitre audité |
| | Pourcentage de fournisseurs ayant amélioré leur résultat d'audit social en 2021 |
| | Nombre de sites audités cumul 2021 |
| | Nombre d'audits sociaux cumul 2021 |
| Achats & Sourcing / Evaluation des fournisseurs | Pourcentage de fournisseurs stratégiques ayant été évalués et sélectionnés sur la base de leurs performances environnementales et sociétales |
| Achats & Sourcing / Water | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs stratégiques directs |
| | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs stratégiques indirects |
| | Pourcentage de participation CDP pour les fournisseurs stratégiques |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques directs avec score >=A- (parmi les participants) |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques directs avec score >=B (parmi les participants) |

| | |
|--|---|
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques avec score \geq A- (parmi les participants) |
| | Pourcentage de fournisseurs stratégiques avec score \geq B (parmi les participants) |
| Achats & Sourcing / Biodiversité | Pourcentage de « biobased » issus de sources durables |
| | Engagement zéro déforestation |
| | Pourcentage des ingrédients des formules et des matériaux d'emballage bio-sourcés traçables et issus de sources durables |
| Corporate Responsibility & Fondation / Engagements des marques | Nombre de personnes ayant bénéficié des programmes d'engagement sociétaux des marques |
| Corporate Responsibility & Fondation / Ecoconception | Pourcentage de produits écoconçus |
| Corporate Responsibility & Fondation / Fonds pour les femmes | Nombre de structures et de bénéficiaires soutenus dans le cadre du Fonds pour les femmes |
| Corporate Responsibility & Fondation / BFBL | Nombre de personnes issues de communautés en difficulté ayant pu accéder à un emploi |
| | Nombre de personnes en situation de grande précarité formées aux métiers de la beauté |
| Corporate Responsibility & Fondation / Fonds L'Oréal – pilier 3 | Engagements réalisés en 2021 dans le cadre du Fonds L'Oréal pour la Régénération de la Nature |
| | Création du Fonds d'investissement mondial dédié à l'économie circulaire (Circular Innovation Fund) |
| Packaging | Pourcentage des emballages plastiques d'origine recyclée ou biosourcée |
| | Pourcentage de réduction de la quantité d'emballage utilisée pour les produits par rapport à 2019 |
| | Pourcentage des emballages plastiques rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables |
| Retail | Pourcentage d'écoconception des présentoirs publicitaires sur les lieux de vente |
| | Pourcentage des boutiques (points de vente en propre) conçues et construites selon les principes de développement durable |
| Droits humains | Existence d'un système de vérification de l'âge des salariés à l'embauche |
| | Communications et formations dispensées sur des sujets relatifs aux droits humains |

| | |
|--|---------------------------------------|
| | Nombre d'employés âgés de 16 à 18 ans |
|--|---------------------------------------|

Annexe 2 : Liste des entités et sites contributeurs sélectionnés

- Les données sociales :
 - France ;
 - Canada ;
 - Taiwan.

- Les données EHS sélectionnées au sein des sites suivants :

| Pays | Site |
|----------------|----------------------------|
| Turquie | 1. Istanbul |
| Egypte | 2. Le Caire |
| Espagne | 3. SA Spain |
| | 4. SA Spain Stores |
| Japon | 5. Gotemba |
| | 6. SA Japan |
| | 7. R&I Japan |
| Canada | 8. Montréal |
| Etats-Unis | 9. Florence |
| | 10. SA Salon Centric Sales |
| Afrique du Sud | 11. Midrand |
| Brésil | 12. Sao Paulo |
| | 13. SA Brazil Sales |
| Chine | 14. DC Chine |
| | 15. R&I Chine |
| | 16. SA Guangzhou China |
| Corée | 17. SA Korea |
| Mexique | 18. San Luis Potosi |
| | 19. Mexico |
| Allemagne | 20. SA Germany |
| France | 21. SA CCZ RIO |
| Italie | 22. SA Italy |
| Thaïlande | 23. SA Thailand |